

# **Innovation et intervention sociales : impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale (projet de publication)**

## **Appel à auteur·e·s**

### **1. Argumentaire**

L'innovation sociale est une référence relativement récente, qui a été progressivement définie comme une alternative à l'innovation technologique. Elle marque le rejet d'une unique perspective de croissance économique comme seul horizon de développement. Comme le signalent les auteur·e·s d'une publication clé sur le sujet, les innovations sociales ont leurs spécificités même si toutes les innovations ont une dimension sociale (Klein et al., 2014, p. 10). Selon la Commission Européenne (CE), l'innovation sociale « consiste à élaborer de nouveaux projets, services et modèles afin de mieux répondre aux questions sociales » (Guide de l'innovation sociale, p. 6). Vue sous cet angle, elle peut alors être analysée comme une promesse d'un meilleur avenir social reposant sur une recombinaison des relations sociales, notamment par le biais du développement de la participation citoyenne : « La condition essentielle d'existence de l'innovation sociale est la participation » (Chambon et al., 1982). Dans le même ordre d'idée, Julie Cloutier propose une définition de l'innovation sociale qui synthétise l'espoir démocratique suscité par cette nouvelle approche :

« De façon générale, l'innovation sociale est une "réponse nouvelle" à une situation sociale jugée insatisfaisante, situation susceptible de se manifester dans tous les secteurs de la société. L'innovation sociale répond à ce titre parce qu'elle vise le mieux-être des individus et/ou des collectivités. Elle se définit dans l'action et le changement durable ... » (Cloutier 2003, p. XII).

Enfin, le Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES) pousse encore davantage cette réflexion en soulignant l'impact transformatif et global de l'innovation sociale :

« une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. » (Lévesque 2008).

Du fait de leurs interventions au cœur des processus de l'exclusion et de la maladie, les acteurs et actrices de l'intervention sociale et sanitaire sont appelé·e·s à relever les défis de l'innovation sociale. En effet, l'intervention sociale et sanitaire comme champ de pratiques et de connaissances est à la pointe de la production de nouvelles réponses aux défis contemporains en matière de santé et d'action sociale. Pour ce faire, elle réunit un vaste ensemble de moyens pour tenter de surmonter les vulnérabilités auxquelles font face les individus au cours de leur parcours de vie. C'est ainsi que sont concerné·e·s les divers acteur et ·actrices de multiples horizons et métiers, formant des collectifs qui ont des missions d'intervention et d'accompagnement, mais qui sont aussi agents de contrôle, d'analyse, de mobilisation ou d'émancipation (Staub-Bernasconi 2014; Walter 2014) : administrateur·trices, chercheurs·euses, éducateur·trices, soignant·e·s, personnes accompagnées, etc.

Ce projet de publication, qui s'inscrit dans l'initiative du Pôle de recherche national LIVES et de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) de créer un laboratoire d'innovation sociale, souhaite apporter une contribution significative aux champs d'étude et de pratique de l'innovation sociale. Plus spécifiquement, cette publication souhaite questionner les expériences des acteurs et actrices de l'intervention sociale et sanitaire dans le domaine de l'innovation sociale, à partir de trois dimensions principales :

- **Les impacts observés ou souhaités** : ceux-ci, au contraire des innovations technologiques, sont ici davantage conçus comme de nouvelles pratiques sociales plutôt que comme de nouveaux produits ou marchandises à commercialiser (Bornstein, Pabst et Sigrist 2014, p. 7).
- **La production des connaissances et leurs méthodes** : les contributions pourront relater des cas de collaborations innovantes entre chercheur·e·s et partenaires du terrain, les défis de telles recherches, discuter des méthodes déployées et de leur limites ou encore de la production de connaissances de ce type de recherche alliant méthodes scientifiques et expériences du terrain.
- **La mise en œuvre d'une démarche d'innovation sociale** : les contributions pourront faire état de nouvelles formes de collaborations, de nouvelles procédures, de nouveaux dispositifs ou une combinaison de l'un ou de l'autre.

Cet appel à auteur·e·s concerne tous les acteurs et toutes les actrices de l'intervention sociale et sanitaire qui souhaitent rendre compte des enjeux de leurs expérimentations relevant de l'innovation sociale, notamment dans le contexte suisse (mais pas uniquement). Les textes peuvent s'inscrire dans des réflexions d'ordre éthique, conceptuel ou méthodologique, et mettre en œuvre une description, une analyse ou une évaluation de résultats et aborder une des trois dimensions cités ci-dessus.

## 2. Normes formelles et modalités de proposition de texte :

Trois formes de contributions sont envisagées :

- des textes « longs » avec maximum 40'000 caractères (espaces compris, sans bibliographie) qui cherchent à approfondir une question / un thème de manière plus détaillée ;
- des textes plus concis avec au maximum 20'000 caractères (espaces compris, sans bibliographie) permettant, par exemple, la description et l'analyse d'un projet ou d'une mesure d'innovation sociale spécifique.
- nous envisageons d'inclure également de brefs récits, par exemple sous forme de témoignages, qui permettront d'enrichir la publication scientifique de « capsules » illustratives et d'ouvrir ainsi le projet à d'autres formes d'expression. Ces « capsules » pourront prendre l'espace d'une page ou de 2500 à 3500 caractères (espaces compris).

Le comité éditorial est garant de la qualité et de la probité scientifique des contributions. Un processus de relecture par les pairs (*peer review*) sera engagé en vue d'une demande de subvention auprès du Fonds national suisse (FNS) pour une publication Open Access. La possibilité d'un accompagnement spécifique en vue de l'évaluation est offerte aux personnes intéressées qui, le cas échéant, s'adresseront directement à une personne membre du comité éditorial.

Les contributions seront publiées aux Editions Seismo en langue française uniquement. Selon les types de textes soumis, 2 à 3 contributions pourront être traduites à la charge du comité éditorial. Ainsi, il

est possible de rendre une contribution (proposition et texte final) dans une des langues suivantes : français, allemand, italien et ou anglais.

Nous invitons toute personne intéressée à soumettre leurs propositions de contribution comme suit :

- un titre
- 4-5 mots clés
- la forme de contribution proposée (texte long, moyen, ou « capsules »)
- une présentation de la problématique et du lien explicite avec l'argumentaire de l'appel à publication ainsi que, le échéant, des indications sur les données empiriques (méthode d'analyse, résultats) et 3 à 4 références bibliographiques (1800 caractères espace compris.)
- une brève présentation de l'auteur·e ou des auteur·e·s.

Les propositions sont à envoyer jusqu'au 31 août 2019 à l'adresse suivante, [pascal.maeder@hes-so.ch](mailto:pascal.maeder@hes-so.ch)

Les propositions seront ensuite sélectionnées par le comité éditorial. Les auteur·e·s seront invité·e·s à rédiger leur contribution dès la fin du mois de septembre 2019 pour la rendre le 31 janvier 2020 au plus tard. Une période de 2 mois (de mi-mars à mi-mai) est prévue pour effectuer des modifications suite à l'évaluation des textes. Le vernissage de la publication est prévu pour novembre 2020.

Pour tous renseignements et correspondance, veuillez contacter : Pascal Maeder, [pascal.maeder@hes-so.ch](mailto:pascal.maeder@hes-so.ch), mobile + 41 79 362 45 17, fixe + 41 21 692 38 32.

### 3. Comité éditorial (par ordre alphabétique)

Milena Chimienti, Haute école de travail social de Genève, HES-SO

Viviane Cretton, Haute école de travail social Valais / Wallis, HES-SO

Pascal Maeder, Pôle de recherche national LIVES, HES-SO

Christian Maggiori, Haute école de travail social de Fribourg, HES-SO

Isabelle Probst, Haute école de santé Vaud, HES-SO

Stéphane Rullac, Haute école de travail social et de santé, EESP, Lausanne, HES-SO

### 5. Références

Bornstein, N., Pabst, S., & Sigrist, S. (2014). *Zur Bedeutung von sozialer Innovation in Wissenschaft und Praxis: weshalb soziale Innovationen in Gesellschaft und Wirtschaft wichtiger werden und wie der SNF dazu beitragen kann, das Thema in der Schweiz zu positionieren*. Zürich: WIRE.

Chambon, J.-L., David, A., & Devevey, J.-M. (1982). *Les innovations sociales*. Paris: Presses universitaires de France.

Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce une innovation sociale ?*. Montréal: CRISES.

Commission européenne. (2013). *Guide to social innovation*. Bruxelles : Commission européenne.

Klein, J.-L., Laville, J.-L., & Moulaert, F. (2014). *L'innovation sociale*. Toulouse : Erès.

Lévesque, B. (2008). Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale : quelques éléments de problématique. *INTERACTIONS (Campo Grande)*, 2, 191-216.

Lorenz, W., (2014). From object to subject: paradigm shifts towards user participation in social work research. In S. Elsen & W. Lorenz (Eds.), *Social innovation, participation, and the development of society* (pp. 103-118). Bolzano: BU Press.

Organisation de coopération et de développement (OCDE), Eurostat. (Eds). (2018). *Oslo Manual 2018: Guidelines for collecting, reporting and using data on innovation* (4<sup>th</sup> ed.). Paris/Luxembourg: OECD Publishing.

Staub-Bernasconi, S. (2014). *Soziale Arbeit und Menschenrechte: Vom beruflichen Doppelmandat zum professionellen Tripelmandat*. Leverkusen: Babara Budrich.